

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 février 2017

Métropole du Grand Paris : des écarts de revenus encore élevés malgré la redistribution

Dans la métropole du Grand Paris, les inégalités de revenus entre les 10 % des ménages les plus modestes et les 10 % les plus aisés sont les plus fortes de l'ensemble des métropoles françaises. En effet, les seuils de revenus délimitant ces deux catégories de population évoluent dans un rapport de 1 à 5,2, même après prise en compte des mécanismes de redistribution (prélèvement d'impôts directs et versement de prestations sociales) qui ont permis de le réduire de 44 %. Les effets de la redistribution sont cependant assez contrastés selon les 12 territoires qui composent la métropole, et au sein même de ces espaces. Ils sont particulièrement importants dans les territoires où le taux de pauvreté est élevé tels que Plaine Commune, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble, mais plus modérés à Paris, territoire le plus inégalitaire. Les écarts de revenus demeurent néanmoins élevés, même après distribution : la pauvreté reste très présente dans les territoires qui en bénéficient le plus.

Des inégalités de revenus très fortes dans la capitale

Principaux indicateurs de revenus des ménages par établissement public territorial de la MGP

	Médiane déclarée (en €)	Médiane disponible (en €)	Taux de pauvreté (%)	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)	Part des impôts (%)	Rapport interdécile D9/D1 déclaré	Rapport interdécile D9/D1 déclaré	Réduction des inégalités (%)
Plaine Commune	12 300	14 500	36	12,6	-13,6	10,3	3,7	64
Est Ensemble	15 200	16 400	29	8,9	-16,6	9,7	4,2	56
Paris Terres d'Envol	15 600	16 900	26	9,2	-15,2	7,4	3,6	51
Boucle Nord de Seine	19 000	19 200	21	6,2	-19,3	8,3	4,5	46
Grand-Orly Seine Bièvre	19 800	19 800	19	5,9	-18,1	6,8	3,9	43
Grand Paris Grand Est	20 200	20 100	19	6,0	-18,7	7,2	3,9	46
Grand Paris Sud Est Avenir	21 600	21 100	15	5,4	-19,5	6,3	3,7	40
Paris-Est-Marne et Bois	26 400	25 000	12	3,3	-23,6	6,7	4,4	34
Vallée Sud Grand Paris	26 800	25 400	10	3,3	-22,8	6,2	4,2	33
Paris	27 100	26 000	16	2,9	-27,9	11,1	6,6	41
Paris Ouest La Défense	29 900	28 100	11	2,6	-27,5	7,9	5,3	33
Grand Paris Seine Ouest	31 700	29 600	9	2,2	-26,4	6,5	4,7	27
Métropole du grand Paris	22 500	21 900	18	4,3	-23,9	9,3	5,2	44
Île-de-France	23 000	22 400	15	4,3	-22,4	7,5	4,5	40
France métropolitaine	20 100	20 200	15	5,2	-17,6	5,6	3,5	38
Métropoles françaises	21 300	20 900	17	5,1	-21,0	8,0	4,4	46

Source : Insee, Filosofi 2013,

Cette étude a été réalisée conjointement par l'Insee Ile-de-France et l'Apur.

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr ou sur www.apur.org

Contacts presse :

Insee Ile-de-France : Éric BONNEFOI - eric.bonnefoi@insee.fr 01 30 96 90 51

Apur – Quentin TRETON – quentin.treton@apur.org 01 42 76 21 59